



## LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°127 MAI 2017

# POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR LES SPORTS DE NATURE

Troisième région sportive de France avec ses lacs, ses rivières, ses montagnes et sa côte maritime, la région Nouvelle-Aquitaine dispose de ressources remarquables pour la pratique des sports de nature. En effet, un grand nombre d'équipements, d'espaces et de sites de pratique des sports de nature (sentiers de randonnée balisés, spots de surf, de VTT, rivières et plans d'eau) coexistent sur ce territoire. Ils permettent la pratique d'activités variées (nautiques, terrestres et aériennes) l'hiver comme l'été. Au-delà des activités ludiques, les sports de nature constituent un enjeu majeur pour l'aménagement du territoire, la création d'emplois et de revenus. En effet, ces activités contribuent à la vie sociale et économique d'un territoire et à son attractivité : compétition, éducation, santé, bien-être, épanouissement personnel, loisirs, tourisme...

Les sports de nature suscitent de nombreuses initiatives portées par les collectivités, le mouvement sportif, les acteurs du tourisme, tant au niveau local, départemental que régional... Ces initiatives justifient l'instauration d'une concertation et d'une mise en réseau à l'échelle régionale. Ce contexte est propice au partage de valeurs et de principes communs afin que l'ensemble des acteurs puisse tendre vers la même

finalité qu'est la contribution des sports de nature au développement de la vie sociale et économique de la Nouvelle-Aquitaine.

### LE POINT DE VUE



#### Nathalie Lanzi

Vice-présidente de la région Nouvelle-Aquitaine, en charge de la jeunesse, de la culture, du sport et du patrimoine

Des démarches territoriales de mise en réseau ont été largement expérimentées sur le territoire limousin qui compte huit stations sports nature, dont deux retenues comme *Pôle de pleine nature en Massif central* (Monts de Guérets et Lac du Causse - Vallée de la Vézère) et d'autres en projet. Une réflexion est aujourd'hui menée pour s'appuyer sur l'expertise limousine afin de conduire une démarche à l'échelle de la Nouvelle-

Aquitaine, au travers notamment de territoires tels que les Parcs naturels régionaux. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des travaux de la Conférence territoriale du sport, menée en partenariat avec l'État. D'ores et déjà, le soutien aux équipements sportifs prend en compte la dimension concertée de développement des sports de nature. La priorité accordée à la thématique des sports de nature se retrouve dans la nouvelle organisation du service sport via une équipe de trois chargés de mission répartis sur les trois sites de la région pour assurer une proximité avec les acteurs.

Cette approche est complémentaire à la politique régionale de soutien au mouvement sportif à travers laquelle la région Nouvelle-Aquitaine accompagne chacun, quel que soit son niveau, dans sa pratique sportive : soutien aux sportifs de haut niveau, accompagnement des clubs phares, encouragement à la pratique sportive, aide à la construction d'équipements adaptés, à l'organisation de grands événements... La démocratisation de l'accès au sport est un enjeu d'importance pour la région. Il porte les valeurs citoyennes et éducatives de respect, de courage, de dépassement de soi, de solidarité et d'esprit d'équipe que défend la Nouvelle-Aquitaine. ●

## LE POINT SUR

# STATION ET PÔLE DE SPORTS DE NATURE, MODÈLES DE STRUCTURATION SUR LES TERRITOIRES

**Depuis les années cinquante, les politiques publiques sportives de l'État ont favorisé la création des bases de plein air et de loisirs et des stations de ski. Aujourd'hui, nombreux sont les territoires souhaitant tirer parti du développement des sports de nature, souvent dans un objectif de développement touristique. Mais quelle forme de structuration adopter ? Pour éclairer le sujet, voici un tour d'horizon des différentes formes de structuration territoriale des sports de nature à l'œuvre sur les territoires.**

## Des labels et des démarches

De nombreux territoires portent des actions de développement des sports et loisirs de nature en lien avec le tourisme ou l'accès à la pratique pour tous, sans nécessairement élaborer en amont un projet de territoire construit autour des sports et loisirs de nature. Sans vouloir minimiser la qualité de ces actions, l'impact sur le développement du territoire, que ce soit en matière d'aménagement, de gestion, d'animation, de lisibilité, de retombées économiques, d'éducation... est souvent en dessous des attentes. Depuis quelques années, certaines collectivités développent des labels ou des appels à projets posant un cadre structurant au développement des sports et loisirs de nature. À ce titre, peuvent être cités le label *Spot nature*, développé par le département de la Drôme (un seul territoire actuellement labellisé), le label *Station pleine nature Auvergne*, développé par l'ancien Comité régional de développement touristique de l'Auvergne (onze territoires labellisés), les *Stations sports nature*, développées par le conseil départemental de Corrèze (huit stations labellisées), l'appel à projets *Pôles de pleine nature en Massif central*, porté par le partenariat Massif central

(groupement d'intérêt public et commissariat général à l'Égalité des territoires) comptant dix-sept territoires retenus sur la période 2016-2020 ou encore le modèle que développe la Mission Bassin Minier en région Hauts-de-France avec huit *Stations Sport et Nature* et quinze *Relais Sport et Nature*, inscrits au schéma stratégique territorial *Expérience Sport & Nature* de la destination *Autour du Louvre-Lens*.

Ces initiatives sont guidées par des objectifs de développement économique, touristique, social (accès à la pratique pour tous, maintien de la santé par la pratique sportive, découverte du patrimoine local...), éducatif et environnemental (gestion de la fréquentation et entretien des sites, mise en valeur environnementale).

## Un socle d'objectifs commun à l'ensemble des démarches

La construction de ces formes de développement territorial par les sports de nature repose sur plusieurs grands principes communs.

Ainsi, ces modèles visent tous à promouvoir des territoires disposant d'une

offre d'activités sportives de nature conséquente et diversifiée, en forme de pratique (sportives, de découverte loisir, éducative, ludique et touristique) et en type d'activité praticable ou de saisonnalité. Cette offre doit être de qualité (bien entretenue, bien balisée, présentant l'ensemble des informations nécessaires à la pratique...). Une caractéristique commune à ces démarches de structuration est la recherche d'une gestion durable des sites de pratique autorisant, d'une part, des investissements publics et permettant, d'autre part, la bonne conservation environnementale et le partage de l'espace entre tous ses utilisateurs.

Le principe de concentration des activités prévaut ; néanmoins, une différence s'observe entre les labels s'appliquant à une structure et les démarches qui interrogent l'organisation d'un territoire dans sa globalité.

Dans le premier cas, les activités doivent se concentrer à l'échelle d'un site et de son environnement proche. Citons par exemple le label *Stations sports nature Corrèze*. Dans le second cas, qui est celui des *Pôles de pleine nature en Massif central*, ce principe se concrétise par des « zones de concentrations » réparties de manière équilibrée sur le territoire. La gestion des flux entre chaque zone est réfléchie (mise en place de solutions de transports, maillage via des itinéraires de mobilités douces de type voies vertes, sentiers de randonnée pédestre, VTT...). Le périmètre territorial recherché doit être cohérent, c'est-à-dire qu'il doit articuler un bassin de vie, une destination touristique et un potentiel d'espaces de pratique des sports et loisirs de nature.

Du point de vue de la performance touristique et économique, ces formes de structuration recherchent toutes à améliorer la lisibilité de la destination. Outre l'ensemble des services touristiques classiques devant être présents sur le territoire de projet, la

stratégie de développement des sports et loisirs de nature doit contribuer à renforcer l'identité territoriale autour de ces pratiques. À cette fin, les labels et démarches de structuration posent le principe d'une communication en matière de sports et loisirs de nature spécifique et commune à l'ensemble des acteurs socio-économiques (prestataires d'activités, associations locales, office de tourisme, etc.) du territoire labélisé. Ainsi, ils demandent la mise en place de différents outils tels qu'un site web dédié, un office de tourisme centralisateur de l'ensemble de l'offre de sports et loisirs de nature, une charte graphique et une stratégie marketing partagées et dédiées aux sports et loisirs

de nature... Ils insistent également sur la création et la commercialisation de produits répondant aux caractéristiques et attentes des clientèles cibles, identifiées dans la stratégie de développement des sports et loisirs de nature déployée par le territoire.

Dernier aspect commun à l'ensemble de ces démarches : les interactions entre les acteurs du territoire (institutionnels, socio-économiques, publics et privés). Le mode de gouvernance de la station ou du pôle (rôle de chaque acteur et partenariats) doit être inscrit dans la stratégie de développement et peut être formalisé dans des documents contractuels.

Deux conditions paraissent indispensables à la mise en œuvre d'une gouvernance efficiente : la définition d'une stratégie territoriale partagée, formalisée par la collectivité porteuse, soutenue par les élus, et la désignation d'un agent de développement dédié à l'animation de cette stratégie. Ce dernier assure la mise en réseau des acteurs locaux de la filière et la concertation qui sont systématiquement recherchées dans les modèles de développement présentés.

Des modèles émergent des territoires depuis quelques années. Malgré leur diversité, un socle commun de principes s'observe entre eux. Cet aspect confirme la nécessité d'accompagner ces démarches, ce à quoi les acteurs nationaux impliqués dans le développement des sports et loisirs de nature s'attachent en fournissant des outils de suivi fiables. La création d'une forme de reconnaissance (appellation, label qualité...) interministérielle faciliterait les démarches impulsées par les territoires. ●



Station sports nature Causse/Saillant

#### EN SAVOIR PLUS



[Quentin Orgé, chargé de mission PRNSN](#)



[Label Stations pleine nature Auvergne](#)



[Label Station sports nature Corrèze](#)

#### AGENDA

### 11<sup>E</sup> JOURNÉE TECHNIQUE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE

20 juin 2017, Limoges (Haute-Vienne)

Pôles et stations sports de nature au service du développement des territoires

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

#### KIOSQUE

### LA GIRONDE PROMeut LES SPORTS DE NATURE

Le département de la Gironde publie une vidéo pour expliquer, en deux minutes, le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires des sports de nature sur son territoire.

[www.gironde.fr](http://www.gironde.fr)

## ACTUALITÉ

### POUR UN DÉVELOPPEMENT STRUCTURANT DES SPORTS ET LOISIRS DE NATURE

Le 17 mars 2017 à Liévin, la Mission Bassin Minier (MBM) a invité les acteurs socioéconomiques du territoire à la présentation officielle du schéma stratégique territorial *Expérience Sport & Nature* de la destination *Autour du Louvre-Lens*.

La MBM a été créée pour appuyer la mise en œuvre d'un programme global de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique du bassin minier. Le schéma stratégique territorial *Expérience Sport & Nature* constitue une brique de la destination *ALL, Autour du Louvre-Lens*. La MBM défend l'idée que « l'héritage, constitué par les terrils et les cavaliers miniers, est le support potentiel d'un développement structurant des sports et loisirs de nature » (schéma stratégique territorial *Expérience Sport & Nature, ALL*). La publication du schéma Trame verte et bleue en 2002, l'organisation du *Raid Bassin Minier* (2006-2015), l'achèvement en 2009 du diagnostic territorial approfondi appliqué aux sports de nature, le *Livre II* de la Commission permanente du bassin minier (2013) ont confirmé l'intérêt de poursuivre dans cette voie et en particulier autour de l'itinérance douce.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

## ACTUALITÉ

### PAGAYER POUR PROTÉGER LES COURS D'EAU EN EUROPE

« La plus grande action pour la protection des cours d'eau en Europe - le Balkan Rivers Tour - a démarré fin mars en Slovénie. Cette action s'engage pour la préservation des derniers cours d'eau encore intacts. [...] Le 30 mars 2017, 500 kayakistes ont entamé leur périple à la source de la rivière Soča en Slovénie. Quelques jours plus tard, ils ont atteint la mer en Grèce après avoir franchi six frontières. L'action se poursuit avec de nombreuses manifestations parallèles dans les Alpes dinariques et sur le long de la rivière Morača au Montenegro. La population locale est impliquée dans cette action de protection et est ainsi sensibilisée à la thématique. »

[www.cipra.org](http://www.cipra.org)

## L'EXPÉRIENCE

# DÉVELOPPEMENT DE LA STATION PLEINE NATURE MOND'ARVERNE AYDAT-PESSADE

### Structure porteuse du projet

Mond'Arverne  
Communauté (fusion des  
communautés de communes  
des Cheires, Allier Comté  
Communauté et Gergovie  
Val d'Allier Communauté  
depuis le 1er janvier 2017)

### Enjeu

Développement des  
territoires par les  
sports de nature

### Échelle territoriale

Locale

La communauté de communes Les Cheires s'est engagée depuis 2001 dans une politique de développement des loisirs et du tourisme de nature. En 2011 puis en 2015, le territoire est retenu dans le cadre des appels à projets Pôles de pleine nature en Massif central dont l'objectif est de renforcer l'attractivité du Massif central à travers la structuration et la qualification de la filière des sports de nature.

En amplifiant le travail engagé depuis 2001 par la collectivité, le dispositif *Pôle de pleine nature Aydat-Pessade* a permis, sur la période 2011-2014, d'impulser une dynamique de projet et de développement avec les acteurs locaux (habitants, prestataires d'activités sportives de nature, prestataires touristiques, clubs sportifs). Dans le même temps, le *Pôle de pleine nature Aydat-Pessade* a été labellisé *Station pleine nature* en 2012. Grâce à l'implantation de nouvelles activités et un travail d'animation et de coordination, la *Station pleine nature Aydat-Pessade* a diversifié son offre et développé de nouveaux produits, ce qui a conforté son activité économique, sa notoriété et l'emploi local. Cependant, il reste beaucoup à faire pour inciter les prestataires à travailler ensemble, mieux faire connaître la station et tendre vers un équilibre budgétaire malgré les aléas climatiques. Pour la période 2015-2020, le *Pôle de pleine nature Aydat-Pessade* se fixe les axes de développement suivants : recherche de clientèle, montage de produits, commercialisation, promotion, animation des sites et projets avec les scolaires et les clubs. ●



## Quel est le principal défi pour votre Station Pleine Nature ?

Notre principal défi consiste à poursuivre le développement « quatre saisons » de notre offre d'activités de sports et loisirs de nature pour réduire l'impact des aléas climatiques sur l'activité de notre station.

La Station s'appuie sur la base nautique du lac d'Aydat et le domaine nordique (Centre Pessade pleine nature) situé à 1 200 mètres d'altitude, l'une proposant des activités nautiques en saison estivale, l'autre des activités de neige. Avec ce modèle de structuration, nous étions très dépendants des conditions météorologiques. Pour réduire l'impact des aléas climatiques sur le fonctionnement de la station, pour pérenniser les équipements existants et assurer une activité de substitution pour la clientèle, nous avons créé (dans le cadre de l'appel à projets *Pôles de pleine nature en Massif central*) un nouvel équipement structurant, baptisé AcroFun, sur le site du domaine nordique. Ce parcours dans les arbres, constitué de multiples filets dans lesquels les personnes évoluent en toute sécurité sans matériel particulier, a ouvert au mois de mai 2016. Le bel été qui a suivi son ouverture a permis au Centre Pessade Pleine Nature d'accueillir environ 13 000 personnes. Cet équipement a tout de suite bien fonctionné, générant des recettes directes complémentaires aux activités payantes proposées par le Centre et aux activités en accès libre (randonnées, VTT...). Il a contribué à accroître les retombées



## LE TÉMOIGNAGE



### Benjamin Kobelczuk

Chargé de mission Activités de pleine nature, Mond'Arverne Tourisme

indirectes en offrant la possibilité au restaurant du Centre d'augmenter ses recettes estivales. Lors de l'hiver dernier, peu enneigé, l'AcroFun (et d'autres activités telles que le biathlon-tir laser et le chien de traîneau) a joué son rôle de substitution à la « sortie ski » auprès des clientèles individuelle et de groupe, présentes durant les congés. Ainsi la perte d'activité liée au manque de neige a été réduite et les retombées économiques directes et indirectes tout au long de l'année ont été augmentées.

**Parmi vos clientèles cibles figurent la population locale et de proximité (bassin de vie de Clermont-Ferrand) et plus précisément, les jeunes et les scolaires. Quelles sont les actions que vous mettez en œuvre pour atteindre ces publics ?**

Nous menons plusieurs actions pour capter la clientèle jeune et les scolaires : création de produits adaptés aux spécifi-

cités de ces publics, politique tarifaire et commerciale incitative, aménagement des sites pour favoriser la progression. La gouvernance de la Station pleine nature Mond'Arverne Aydat-Pessade confie la gestion des équipements structurants (créés par la communauté de communes) et la commercialisation des « produits sports nature » à l'office de tourisme intercommunal créé sous forme d'établissement public industriel et commercial.

Ainsi, au sein de l'équipe de l'office, une personne est chargée de créer et commercialiser l'offre et de démarcher la clientèle. En lien avec des éducateurs sportifs du territoire et le référent académique de l'Éducation nationale, la Station élabore une offre spécifique à destination des jeunes, composée de produits adaptés à l'âge, aux capacités physiques et motrices, aux différents programmes scolaires. Citons par exemple un produit *Voile et volcans*, en cours de création, qui réunit l'hébergement, l'apprentissage de la voile et la découverte patrimoniale et géologique de la chaîne des volcans d'Auvergne en lien avec les programmes scolaires.

Un important travail de démarchage des centres de loisirs, écoles, collèges et lycées de l'agglomération clermontoise a été réalisé pour présenter cette offre dédiée aux jeunes. ●

EN SAVOIR PLUS



## KIOSQUE

### CHIFFRES CLÉS DU SPORT 2017

Le ministère des Sports publie l'édition 2017 des chiffres clés du sport. Au sommaire, des focus sur la pratique physique et sportive, la pratique licenciée, les sports de nature, le poids du sport dans l'économie, l'emploi salarié dans le secteur sportif privé, les équipements sportifs, également la place des femmes dans le sport. La dernière partie traite des diplômes, de l'insertion professionnelle des diplômés et des caractéristiques de leurs premiers emplois.

[www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

## AGENDA

### FÊTE DU VÉLO

3 et 4 juin 2017 - Partout en France

« Que ce soit pour les loisirs, pour le sport ou pour les déplacements, à la ville comme à la campagne, nous sommes plus de 20 millions de Français, de tous âges, de tous milieux et de toutes origines, à enfourcher une bicyclette. Utile, populaire et moderne... la pratique du vélo s'inscrit résolument dans nos modes de vie et mérite bien d'être fêtée. Retrouvez-vous et retrouvez-nous partout en France chaque premier week-end de juin pour célébrer le vélo et son usage. La fête du vélo en France est organisée par le comité de promotion du vélo, en lien avec les organisateurs de manifestations. »

[ffct.org](http://ffct.org)

## ACTUALITÉ

### APPEL À PROJETS : TERRITOIRES D'EXCELLENCE PLEINE NATURE AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

Ce dispositif a pour objectif de sélectionner puis d'accompagner l'organisation et l'investissement des territoires d'excellence qui souhaiteraient mettre en œuvre une stratégie de développement touristique basée sur les sports et loisirs de nature, en lien avec les attentes du marché. Les bénéficiaires sont les collectivités locales ou leurs groupements ou leurs organismes locaux de tourisme. Les territoires d'intervention concernés sont au minimum à l'échelle intercommunale, correspondant à des destinations touristiques. Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 31 juillet 2017.

[www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr)

## AGENDA

### FORUM SPORTS ET TERRITOIRES

7 et 8 juin 2017 - Metz (Moselle)

Vers une nouvelle vision de l'offre sportive : L'intelligence collective au service des territoires.

[sportsetterritoires.fr](http://sportsetterritoires.fr)

## LE RÉSEAU

### DU MOUVEMENT

Le ministère des Sports devient un ministère à part entière. **Laura Flessel** est nommée ministre des Sports, **Nadine Richard** est nommée sous-directrice de l'Action territoriale, du Développement des pratiques sportives et de l'Éthique du sport, elle succède à France Poret-Thumann. **Stéphane Zimmer** est nommé adjoint à la cheffe de bureau du Développement des pratiques sportives, de l'Éthique sportive et des Relations avec les fédérations multisports et affinitaires (DSB1), il assure la coordination des pôles ressources nationaux, précédemment effectuée par Cédric Chaumond.

La [Coordination montagne](#) change de visage. Ont été élus : **Julien Rebuffet** (Moniteurs cyclistes français), **Simon Blandin** (Syndicat national des professionnels de l'escalade et du canyon), **Nicolas Raynaud** (Fédération française des clubs alpins et de montagne), **Véronique Vacher** (Syndicat national des gardiens de refuges et gîtes d'étapes), **Pierre Jézéquel** (UCPA), **Christian Jacquier** (Syndicat national des guides de montagne), **Fredi Meignan** (Mountain Wilderness) et **Luc Chabrol** (Fédération française de la montagne et d'escalade).

## UN NOUVEAU TÉMOIGNAGE D'EXPERT

Le BP JEPS en quatre unités capitalisables, pourquoi ? Bruno Béthune, sous-directeur de l'Emploi et des Formations, ministère des Sports, livre des éléments de réponse à travers un nouveau témoignage d'expert.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr) (rubrique Se former > Témoignages d'experts)

